

Scientia Canadensis

Canadian Journal of the History of Science, Technology and Medicine
Revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine

Scientia
Canadensis

Gabriel Galvez-Behar. *Posséder la science. La propriété scientifique au temps du capitalisme industriel*. Paris : Éditions de l'EHESS, 2020, coll. « En temps & lieux », 320 p. 25,00 €. ISBN 978-2-7132-2853-7

Maxime Colleret

Volume 44, Number 1, 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1098148ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1098148ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

CSTHA/AHSTC

ISSN

1918-7750 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Colleret, M. (2022). Review of [Gabriel Galvez-Behar. *Posséder la science. La propriété scientifique au temps du capitalisme industriel*. Paris : Éditions de l'EHESS, 2020, coll. « En temps & lieux », 320 p. 25,00 €. ISBN 978-2-7132-2853-7]. *Scientia Canadensis*, 44(1), 145–147. <https://doi.org/10.7202/1098148ar>

All Rights Reserved © Maxime Colleret, 2022

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>



Gabriel Galvez-Behar.
Posséder la science. La propriété scientifique au temps du capitalisme industriel. Paris : Éditions de l'EHESS, 2020, coll. « En temps & lieux », 320 p. 25,00 €. ISBN 978-2-

7132-2853-7

Dans son dernier ouvrage *Posséder la science*, l'historien Gabriel Galvez-Behar s'intéresse aux liens entre science et capitalisme industriel en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne et aux États-Unis. Partant du XIX^e siècle et s'arrêtant à la veille de la Seconde Guerre mondiale, il réalise une histoire économique de la science à partir du principe de propriété scientifique. Galvez-Behar met ainsi en lumière le désir de contrôle des savants sur leur production intellectuelle et la manière dont ils revendiquent les profits, à la fois symboliques et matériels, qui découlent de leurs activités scientifiques.

Divisé en sept chapitres, l'ouvrage débute par l'analyse de quelques querelles de priorité, dont la célèbre controverse entourant la découverte simultanée de Neptune par John C. Adams et Urbain Le Verrier. Ces querelles sur l'identité de l'auteur d'une découverte montrent que la propriété scientifique a des fonctions épistémiques, morales et économiques : épistémiques puisqu'elle participe à l'ordonnement des connaissances en fonction des auteurs; morales dans la mesure où elle incite à reconnaître et à respecter l'auctorialité; puis économiques, car c'est en affirmant leurs droits de propriété que les savants parviennent à exploiter les profits de leurs découvertes, que ce soit sur une base individuelle ou en partenariat industriel.

Même si elle n'a pas de reconnaissance

juridique, la propriété scientifique entre néanmoins en relation avec le droit positif, notamment par l'entremise de la propriété littéraire et des brevets d'invention. Galvez-Behar montre que ces derniers participent à la délimitation de la science et de l'invention, donc des activités savantes et des pratiques industrielles. Ainsi, à la suite de nombreux débats légaux, il est graduellement convenu que les principes scientifiques ne peuvent être brevetés, la science étant considérée comme un « fonds commun de connaissances ». Or, les principes scientifiques peuvent être mis au service de l'activité inventive. Plusieurs chercheurs se font à la fois savants et inventeurs : ils transforment leurs découvertes scientifiques en applications pratiques puis obtiennent des brevets, combinant ainsi la quête de savoirs à la quête de richesses grâce aux droits qu'ils revendiquent sur leur production savante.

Afin de faire état de cette relation entre brevets et science, Galvez-Behar analyse notamment les pratiques de brevetage de trois « grands noms de la science », soit Justus von Liebig, Louis Pasteur et Lord Kelvin. Il montre également que plusieurs membres de l'Académie des sciences de Paris mobilisent le système de brevets afin de protéger leur propriété scientifique. Ces pratiques ont même provoqué d'importantes controverses. Celle impliquant Liebig est analysée brièvement dans l'ouvrage. Celui-ci a retardé la publication de ses travaux sur la valeur thérapeutique de la quinoïdine afin de s'en procurer un important stock avec le chimiste John Lloyd Bullock, qui obtient un brevet d'invention entre temps. La publication subséquente des travaux de Liebig dans *The Lancet* est alors envisagée comme un moyen de faire augmenter la valeur du stock acheté. Science, spéculation

et droits de propriété se retrouvent imbriqués. Cette stratégie mercantile est toutefois décriée par plusieurs savants, dont Jacob Bell, rédacteur en chef du *Pharmaceutical journal*, provoquant l'échec de l'entreprise et mettant brièvement en jeu la réputation de Liebig. Quant à Pasteur et Kelvin, les deux savants ont profité de leurs activités dans le champ scientifique pour obtenir des brevets qu'ils rentabilisent dans le champ économique : Pasteur dans les domaines de la bière et des vaccins vétérinaires; Kelvin dans les domaines du télégraphe, de la navigation et de l'électricité.

Motivées par des aspirations commerciales et par l'idée selon laquelle la science doit participer à la « prospérité de la cité », les pratiques de brevets des savants comme Pasteur et Kelvin permettent à plusieurs chercheurs de subvenir à leurs besoins matériels, et ainsi de continuer leurs travaux scientifiques. Galvez-Behar l'illustre bien : le caractère rémunérateur de l'industrie « apparaît comme le gage d'une possible indépendance qui permettrait de se concentrer sur des activités de recherche », faisant du recours aux brevets une pratique en quelque sorte interne au champ scientifique.

La Première Guerre mondiale accélère ces pratiques dans la mesure où elle encourage la collaboration entre les savants et les industriels. La propriété intellectuelle devient en effet un des éléments importants de l'effort de guerre et de la collaboration scientifique entre les pays alliés. Au sortir de la guerre, « l'organisation » de la recherche est donc contrainte de prendre en considération les pratiques établies pendant le conflit. L'analyse de Galvez-Behar montre que l'après-guerre devient le théâtre de débats sur l'encadrement de la

propriété scientifique dans les différentes organisations de soutien à la recherche. On assiste entre autres à des tentatives d'uniformisation des politiques de brevets à l'ensemble des institutions scientifiques aux États-Unis; à une entente sur la gestion des activités de brevetage entre le MIT et la Research Corporation; à des débats sur la régulation des pratiques de brevetage au sein du Department of Scientific and Industrial Research britannique (DSIR); et à l'institutionnalisation du brevetage au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) français. Ces différentes initiatives sont passées en revue dans l'ouvrage, ce qui permet de faire ressortir les similitudes et les distinctions entre les pratiques de brevetage des différents pays à la veille du second conflit mondial.

L'analyse de Galvez-Behar fait ainsi ressortir comment l'essor du capitalisme industriel et le processus d'autonomisation de la science au XIX^e siècle s'accompagnent de la montée du principe de propriété scientifique, lui-même fortement influencé par l'évolution du droit positif, notamment les brevets d'invention. Dans l'ensemble de l'ouvrage, on découvre un champ scientifique à la fois relativement autonome, donc régi par ses propres normes et ses dynamiques internes, et fortement lié aux transformations industrielles en cours. Par la loupe de la propriété scientifique, *Posséder la science* montre que les savants, les industriels et les décideurs politiques ont conscience que la science est potentiellement créatrice de valeur, ce qui pose la question de son partage depuis plus d'un siècle. En affirmant leur droit de propriété scientifique, les savants de l'époque font bien plus qu'exiger une reconnaissance symbolique, ils revendiquent des droits sur la valeur matérielle de leur production

intellectuelle. Cette liaison explicite entre science et valeur commerciale tend à remettre en question les analyses actuelles qui dénoncent le tournant économique et néolibéral des politiques scientifiques à partir d'une position « présentiste ». Non parce que ces études ne soulèvent pas des enjeux réels, mais parce qu'elles ont

tendance à nier l'historicité d'une science dont la relation avec le secteur industriel remonte à plus d'un siècle et dont la complexité, notamment en ce qui a trait aux spécificités disciplinaires et nationales, devrait proscrire les analyses de courte vue.

Maxime Colleret

Université du Québec à Montréal